

**COLLEGE LA TOUR D'AUVERGNE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE 2018**

→ La réunion débute par l'adoption à l'unanimité du compte rendu du précédent conseil d'administration.

**Présentation de l'ordre du jour :**

- 1. Contrats et conventions**
- 2. Voyages scolaires**
- 3. Budget prévisionnel de l'année 2019**

**1. Contrats et conventions**

Mme Foray et M. Duigou évoquent la complexité de l'élaboration du budget prévisionnel qui doit être voté sinon l'établissement ne peut fonctionner.

Mme Foray rappelle l'ouverture à la concurrence pour le gaz et l'électricité.

Il faut prévoir les consommations, mais cela dépend de la météo.

Mme Foray nous renvoie au document « tableau de suivi des contrats et des conventions » pour une vision globale.

Elle évoque quelques différences dans les contrats (par exemple, contrats différents pour les copieurs en salle des professeurs qui sont plus sollicités et ceux de la vie scolaire et de l'administration).

Mme Foray rappelle qu'il faut faire la différence entre les contrats et les conventions.

L'évaluation du montant annuel des contrats et des conventions est de 127 783,52 €.

M. Duigou explique que le vote sera : « vous autorisez M. Le Principal à signer les contrats et conventions de la liste »

→ vote à l'unanimité

**2. Voyages scolaires**

M. Duigou présente les deux échanges.

- **Allemagne** : échange avec Remscheid du 29 janvier au 8 février 2019 (et accueil des Allemands du 30 avril au 9 mai 2019). Cet échange est proposé par Mme Espiau, Professeur d'Allemand.

C'est un classique du collège qui a lieu une année sur deux.

Il concerne cette fois 56 élèves.

Des subventions, ainsi que le nombre important d'élèves concernés, permettent de faire baisser le coût par famille.

Il est donc peu élevé : 90€ par élève.

C'est un échange de longue date et des festivités sont prévues lors de l'accueil des élèves allemands.

M. Duigou remercie Mme Espiau.

→ vote à l'unanimité

- **Espagne** : échange avec ILLESCAS (à proximité de Madrid). Accueil des Espagnols du 27 avril au 3 mai 2019 et déplacement en Espagne du 9 au 16 mai 2019.

M. Duigou remercie Mme Derrien pour son engagement et son travail.

Cet échange n'existait pas auparavant. Il y a donc tout à créer.

Pour M. Duigou c'est un échange et non un séjour pédagogique clé en main car Mme Derrien correspond avec ce collège depuis longtemps, il n'y pas de contrat avec un organisme pour gérer le voyage et il y a un lien avec les familles des deux pays.

Il y a de nombreuses contraintes car Mme Derrien travaille sur deux établissements (Tour D'Auvergne et Briec).

Par conséquent ; il faut travailler avec deux gestionnaires et deux agents comptables.

Dans quinze jours, l'autorité de tutelle donnera son aval ou non pour ce projet.

Il n'y pas de subvention (comme l'OFAJ pour l'échange allemand).

Il y a de nombreuses visites prévues en Espagne et en France lors de l'accueil.

Le coût pour les familles serait de 286€ (pour cette première année, les élèves concernés sont ceux ayant un correspondant et acceptant d'accueillir leur correspondant) car il y aurait environ 30 élèves concernés (entre le collège de la Tour D'Auvergne et celui de Briec).

Ces élèves sont donc volontaires pour participer à cet échange.

M. Duigou remercie le FSE pour les différentes actions. Le FSE donne 45€ par élève pour les voyages.

Mme Le Bleis remercie également Mme Derrien pour cet échange. Elle souligne l'implication des élèves dans le projet et la correspondance. Elle dit sa préférence pour un échange qui est bien plus intéressant qu'un voyage clé en main avec des familles rémunérées.

M. Duigou ajoute que Mme Derrien souhaite étoffer les choses pour faire diminuer le coût. C'est un démarrage cette année. Il faut surtout que cela aboutisse.

Mme Le Bleis rappelle la prise d'autonomie et la découverte liées aux échanges.

→ vote à l'unanimité

### **3. Budget prévisionnel 2019.**

La ventilation de la subvention du département se fait entre :

- AP (activité pédagogique)
- VE (vie de l'élève)
- ALO (administration et logistique)

Même si la hausse de la subvention est importante par rapport à 2018, cela ne ramène toujours pas à celle de 2017.

Il manque un peu plus de 20 000€.

Il faut abonder 20 000€ pour pouvoir fonctionner.

OPC = 50% sur fonds propres du collège et 50% subventions

M. Duigou explique qu'il manque environ 20 000€ pour vivre et 20 000€ pour investir.

Mme Foray explique la baisse importante (4069€) pour l'entretien du chauffage par la nouvelle prise en charge de la maintenance par le conseil départemental.

Elle évoque aussi une baisse conséquente (5200€) pour les équipements de protection individuelle des agents (EPI).

M. Le Grand s'en étonne.

Mme Foray explique qu'elle avait été informée d'une baisse mais pas aussi importante.

Le service pédagogique est en hausse de 1500€ pour 2019.

Deux échanges sont budgétisés cette année alors qu'il n'y en avait pas en 2018. Le montant des manuels scolaires diminue pour 2019

M. Duigou évoque la stabilité des effectifs et par conséquent celle des investissements de l'établissement dans les projets pédagogiques.

Disparition de la ligne cross car il n'y aura plus de cross.

M. Duigou évoque la cérémonie du 30 novembre. C'est faire le choix du bon accueil. Les retours sont bons.

Récemment, les élèves de sixième ont retrouvé leurs professeurs des écoles. Ces anciens CM2 apprécient le bon accueil de la Tour d'Auvergne.

Pour M. Duigou cela participe au bon climat scolaire.

Il y eu des efforts de faits pour le service ALO. L'achat de copieurs neufs, secrétariat et vie scolaire, fait diminuer les coûts de maintenance.

Les régulateurs du chauffage du collège vont être changés. Cela fera peut-être faire baisser les coûts.

Restauration-hébergement : stable.

Une ligne est prévue pour d'éventuelles réparations et demandes de subventions possibles pour le matériel de cuisine vieillissant.

Bourses : service qui s'équilibre. La direction académique verse la totalité du montant.

Le taux de boursiers au collège baisse avec 21% des élèves (24% l'année scolaire 2017/2018).

Mais il y a encore des familles en difficulté financière qui ne remplissent pas de dossier de bourses, et ce malgré de nombreuses relances.

Budget 2019 : il y a une insuffisance pour le bon fonctionnement. Il faut faire un prélèvement sur les fonds de roulement de 21 250€

Malgré cela il reste 31 jours de fonctionnement (soit 41907, 68€). Il est souhaitable d'être entre 30 et 62 jours.

Mme Chaplais rappelle que le prévisionnel des effectifs se fait sur plusieurs années et le budget se fait tous les ans. De plus, le budget anticipé s'arrête en juin alors que l'année civile est loin d'être terminée. A cela s'ajoute le décalage du budget en année civile et celui du collège en année scolaire.

Cela complique le projet de jumelage avec le théâtre de Cornouaille (qui concerne tous les élèves du niveau 4<sup>e</sup>) par exemple quand certains spectacles ont lieu entre septembre et fin décembre.

M. Duigou rappelle également les problèmes de sécurité liés à l'utilisation d'un véhicule de 25 ans par M. Arhan.

Mme Corboliou dit qu'il serait peut-être possible de louer ce véhicule.

→ le budget initial de l'exercice 2019 est adopté à l'unanimité.

M. Duigou remercie les participants et clôt le conseil d'administration.

Le rapporteur

Mme Le Goff, professeur.